



CD VAL DE REUIL

# On marche Sur la tête

**En pleine période de fortes chaleurs, de sécheresse et d'incendies, une note limitant l'accès à la fontaine à Eau en détention fait son apparition (salle café).**

**Si un agent est surpris à pénétrer dans cette salle**, autre que de 7h30 à 8h30 (horaires du contre appel + ouverture) et l'après-midi de 13h15 à 14h (horaires de l'appel et de l'ouverture) et 15h45 à 16h30 (horaires de fermeture, briefing et ouverture), **la salle sera fermée définitivement, puis l'agent « pourra se voir retenir 1/30eme pour service mal fait, voire être disciplinairement sanctionné »**

« Cette insécurité, résultante d'un usage non autorisé d'un lieu de passage, pourrait donc conduire à une procédure disciplinaire voire à une procédure judiciaire »

**L'agent pourra donc recevoir 1/30eme et passer au tribunal pour avoir pris un verre d'eau dans « la salle café » pendant son temps de travail, sous prétexte que pendant cette minute, un incident peut se produire sur sa courive???**

**La pause aux toilettes doit elle être aussi réglementée et autorisée sur créneaux horaires???**

La CGT s'interroge fortement sur **la légalité de Cette Note.**

Surtout qu'un mail du 23 mai a été envoyé à tous les personnels, indiquant qu'ils « pouvaient avoir des bouteilles fournies par l'administration qu'en cas de canicule et à titre exceptionnel. Le reste du temps, ils doivent remplir leurs bouteilles aux fontaines ». **Donc en salles cafés.**

**Les agents ne comptent plus leurs heures supplémentaires et doivent encaisser des mesures de plus en plus incohérentes** « note du 10 août créneaux d'ouverture des salles cafés », « note du 12 août, il convient de ne pas obliger la personne détenue à se vêtir » (exhibition / atteinte à la pudeur) **les surveillants ont des droits, la prison a un règlement !!!**

Pour vous les surveillants passent trop de temps en « salle café », pourtant **regardez simplement sur les 10 premiers jours d'août, le bilan des objets retrouvés sur l'établissement : + de 700gr de substances illicites, + de 30 téléphones.**

**Pas mal pour des surveillants qui ne quittent pas la salle café!**

**La CGT Val de Reuil** réclame la suppression de cette note ou l'installation de fontaine à eau dans les kiosques des surveillants, ainsi que dans le distributeur et un wc.

**La CGT Val de Reuil** demande que les agents soient félicités pour leur travail et leur présence sans faille.

**La CGT Val de Reuil** demande le changement des sièges et des vitres fumées pour les miradors (la dignité humaine) ainsi que pour les portes de détention pour qu'ils puissent enfin, par temps de soleil, voir les images du bagage X sans avoir le reflet du soleil.